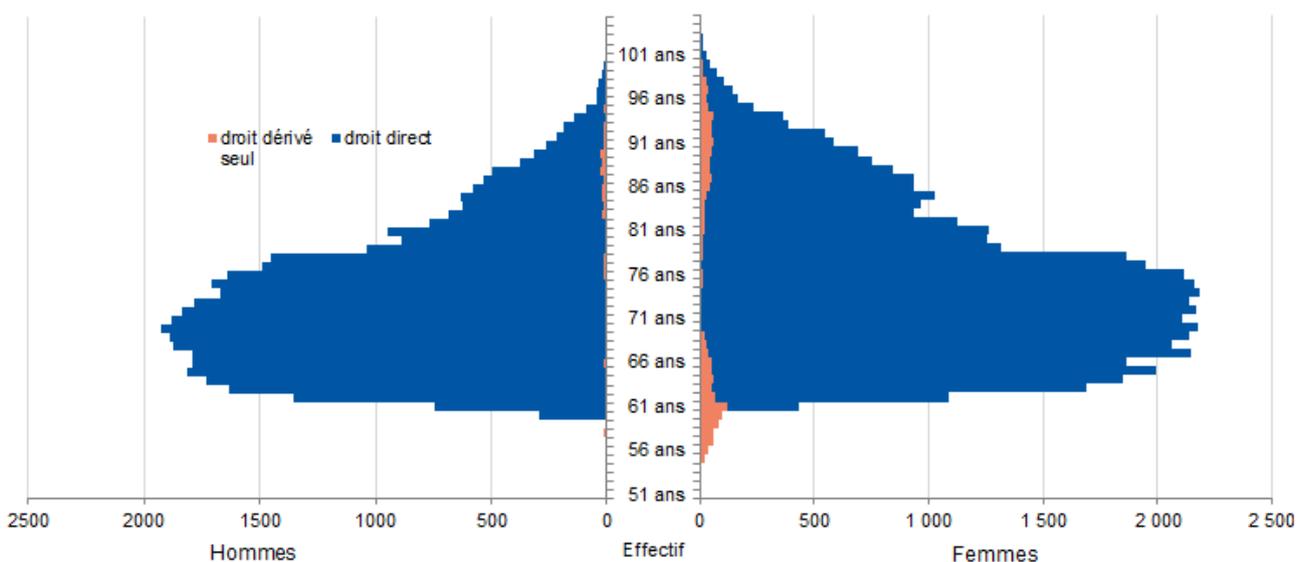


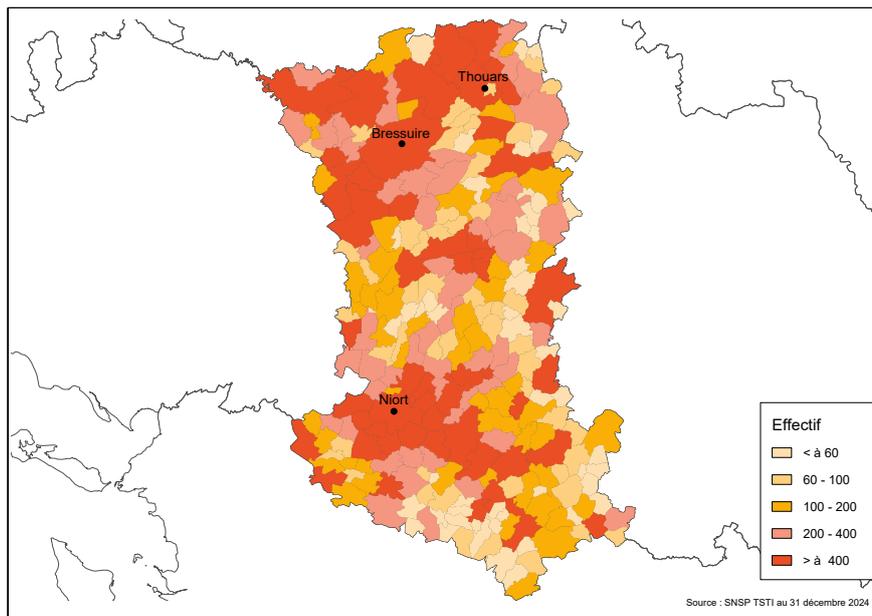
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 024	2 939	4 963
Droits directs (retraites personnelles)	1 757	1 889	3 646
Droits dérivés (retraites de réversion)	267	1 050	1 317
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	137	182	319
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	767	362	1 129
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	63,0 ans	62,7 ans
Droits dérivés	76,4 ans	74,9 ans	75,2 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	39 729	50 704	90 433
Retraités percevant un droit direct seul	37 512	37 523	75 035
Retraités percevant un droit dérivé seul	474	1 738	2 212
Retraités percevant les deux à la fois	1 743	11 443	13 186
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,6%	3,1%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 305	7 297	22 602
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,4 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	982 €	795 €	877 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,9%	48,1%	34,7%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Niort			
Nombre total de retraités	5 316	8 016	13 332
Retraités percevant un droit direct seul	5 069	5 865	10 934
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	241	259
Retraités percevant les deux à la fois	229	1 910	2 139
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	4,6%	4,7%
Bressuire			
Nombre total de retraités	2 110	2 688	4 798
Retraités percevant un droit direct seul	1 982	2 018	4 000
Retraités percevant un droit dérivé seul	26	66	92
Retraités percevant les deux à la fois	102	604	706
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,5%	2,5%	2,0%
Thouars			
Nombre total de retraités	1 326	1 839	3 165
Retraités percevant un droit direct seul	1 258	1 214	2 472
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	85	95
Retraités percevant les deux à la fois	58	540	598
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,6%	4,5%	4,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".